

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

LP

Question écrite n° 34286

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les effectifs dans les lycées professionnels au sein de la filière électrotechnique-énergie-équipements communicants. Le projet de loi de refondation de l'école prévoit la création de 60 000 postes d'enseignants en cinq ans sans même que la variation du nombre d'élèves ne soit communiquée. Elle souhaiterait qu'il lui indique le nombre de professeurs et d'élèves en lycée professionnel dans la filière électrotechnique-énergie-équipements communicants, et la variation depuis six ans.

Texte de la réponse

L'attention du ministre a été appelée sur les effectifs dans les lycées professionnels au sein de la filière électrotechnique-énergie-équipements communicants et leur évolution depuis six ans. L'évolution des effectifs d'élèves de 2007 à 2012 est la suivante :

	2007-	2008-	2009-	2010-	2011-	2012-
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Electrotechnique énergie équipements communicants (bac pro)	14 558	22 366	38 697	49 854	49 516	44 821

Les données ci-dessous présentent en outre l'évolution des effectifs d'enseignants mesurée en « équivalent temps plein » (ETP). Ces données ne sont disponibles qu'à partir de 2008. Certains cours étant organisés pour des élèves de filières différentes le nombre d'ETP se réfère à la filière la plus nombreuse ce qui peut conduire à indiquer « 0 » ETP dans une filière donnée.

	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013
	2006	2009	2010	2011	2012	2013
Electrotechnique énergie équipements communicants (bac pro)		2 275	4 294	5 659	5 649	5 061

Données clés

Auteur : Mme Isabelle Le Callennec

 $\textbf{Circonscription:} \ \textbf{Ille-et-Vilaine} \ (5^e \ \text{circonscription}) \ \textbf{-} \ \textbf{Les} \ \textbf{R\'epublicains}$

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 34286

Rubrique: Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Éducation nationale Ministère attributaire : Éducation nationale Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE34286

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>30 juillet 2013</u>, page 8049 Réponse publiée au JO le : <u>15 octobre 2013</u>, page 10843